

DEUXIEME SEMINAIRE DU PROJET D'HARMONISATION DES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION

DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

(Libreville : 9 au 12 juin 1998)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Du 9 au 12 juin 1998, s'est tenu à Libreville, dans les locaux de l'Institut de l'Economie et des Finances (IEF), le deuxième séminaire du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Tous les Etats membres de la CEMAC étaient représentés à cette réunion à laquelle ont également pris part la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le Secrétariat Exécutif de la CEMAC et les institutions ci-après :

- l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) ;
- le Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie ;
- l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ;
- le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD).

La liste des participants figure en annexe.

OUVERTURE DES TRAVAUX

Monsieur Dieudonné BM'NIYAT BANGAMBOULOU, Expert principal, représentant le Secrétaire Exécutif de la CEMAC, a rappelé l'importance que la CEMAC attache au présent Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres. Il a en particulier souligné la nécessité de l'adoption de méthodologies communes pour l'intégration régionale et la surveillance multilatérale.

La réalisation de ce projet Prix CEMAC, le premier du genre dans la sous-région, est donc prioritaire au niveau du Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

Monsieur Jean-Louis ZOEL, Chef de la Mission française de Coopération et d'Action Culturelle à Libreville, a rappelé l'appui de la France à l'intégration régionale. Il a salué l'initiative de la CEMAC dans le domaine des statistiques des prix, premier pas vers l'harmonisation des indicateurs statistiques et économiques dans la sous-région. Il a constaté que cette démarche bénéficie de l'expérience d'un projet similaire réalisé au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de l'appui technique d'AFRISTAT.

Monsieur Lazare DIGOMBE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Gabon, représentant Monsieur Jean PING, Ministre de la Planification, de l'Environnement et du Tourisme, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, empêché, a souhaité la bienvenue aux délégations. Il a évoqué dans son allocution la nécessité, dans le cadre du processus d'intégration régionale en cours au niveau de la CEMAC, de disposer de données statistiques fiables et comparables au plan international. Il a précisé que ce séminaire doit permettre de fixer la base de l'harmonisation des indices des prix à la consommation des six Etats membres de la CEMAC. Il s'est félicité du rôle d'appui technique joué par AFRISTAT dans le cadre de ce projet.

Monsieur Lazare DIGOMBE a ensuite déclaré ouverts les travaux du séminaire.

La réunion a élu son Président en la personne de M. Louis-Martin WORA, Directeur Général de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) du Gabon.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants, a comporté les points suivants :

- Synthèse des missions d'évaluation (composante enquête)
- Synthèse des missions d'évaluation (composante prix)
- Examen et adoption de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages
- Examen et adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation
- Examen et adoption des projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet

Le calendrier du déroulement du séminaire et la liste des documents remis aux participants figurent en annexe.

Point 1 : Synthèse des missions d'évaluation (composante enquête)

M. Paul-Henri WIRANKOSKI, expert d'AFRISTAT, a présenté une synthèse des missions d'évaluation pour la composante enquête.

Ces missions d'évaluation, décidées lors du premier séminaire du Projet Prix CEMAC, ont concerné les six pays membres de la CEMAC.

De cet exposé, il ressort que les dernières enquêtes dépenses dont on peut disposer dans chacun des pays présentent une grande diversité des méthodes employées et des champs couverts, ce qui empêche toute comparaison en terme de qualité et de précision des résultats. En ce qui concerne la base de sondage, un important travail de mise à jour sera nécessaire avant de procéder au tirage de l'échantillon de la future enquête sur les dépenses des ménages prévue au cours de la phase 2 du projet.

Dans la deuxième partie de l'exposé, la méthodologie de l'enquête sur les dépenses réalisée dans les pays de l'UEMOA a été présentée dans ses grandes lignes et les points spécifiques aux pays de la CEMAC ont été rappelés : extension du champ à une deuxième ville pour trois des pays (Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale), réduction de la charge de travail de l'enquêteur ce qui conduit à opter pour une augmentation soit de la durée de l'enquête, soit du nombre d'enquêteurs, et choix des outils de saisie et de traitement.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants : les critères d'exclusion de certains ménages, la charge de travail de l'enquêteur, le cas particulier de la situation socio-politique actuelle du Congo, les questionnaires supplémentaires, la mise à jour de la base de sondage et la coexistence de l'enquête et d'autres travaux statistiques ou d'événements politiques.

S'agissant des critères d'exclusion de certains ménages, notamment ceux dont un membre travaille pour une organisation internationale, il a été précisé que dans le cadre du projet prix UEMOA, l'on avait exclu seulement les unités dont le chef est un cadre de ces organisations. En effet, ce type de ménage, qui a une structure de dépenses particulière, risque de ne pas être suffisamment représenté dans l'échantillon, et pose des problèmes d'accueil des enquêteurs.

S'agissant de la charge de travail de l'enquêteur, l'expérience menée dans les pays de l'UEMOA a montré que l'utilisation des carnets de comptes permettait d'avoir une fréquence de visites de trois jours. Compte tenu de la quantité de travail de l'enquêteur, aussi bien dans le ménage qu'après le remplissage des questionnaires, et du fait de la difficulté de trouver les membres du ménage en cours de journée, il est recommandé de réduire à deux le nombre de ménages enquêtés quotidiennement par un même agent.

S'agissant du cas spécifique du Congo, il a été rappelé que le démarrage de la collecte, qui se fera simultanément dans tous les Etats membres de la CEMAC, n'aura lieu que dans quelques mois. Ce délai laisse un temps de réflexion pour mettre au point une stratégie de sensibilisation adaptée au contexte particulier de ce pays.

S'agissant des questionnaires supplémentaires, il a été précisé qu'il n'était pas souhaitable d'ajouter des thèmes qui s'éloignent de l'objectif central de l'enquête, car cela risquerait d'être préjudiciable à la qualité des données recueillies.

S'agissant de la mise à jour de la base de sondage, le projet ne peut être l'occasion de refaire le dénombrement exhaustif des villes enquêtées. Ce qui est proposé c'est d'utiliser les informations disponibles et les compétences existantes (cartographes, agents du cadastre, etc.).

S'agissant de la coexistence de l'enquête et d'autres travaux statistiques ou d'événements politiques, il a été rappelé que dans les pays de l'UEMOA il n'y avait pas eu de réels problèmes, les pays ayant plutôt discuté de l'opportunité du projet par rapport à l'existant (existence d'une enquête récente au Sénégal, par exemple). Pour éviter qu'un tel problème surgisse pour le projet CEMAC, il est demandé aux Instituts Nationaux de Statistique (INS) de donner le programme des opérations importantes prévues dans les deux ans (recensements et enquêtes en particulier) et des événements politiques (élections, recensements électoraux).

Point 2 : Synthèse des missions d'évaluation (composante prix)

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, a présenté une synthèse des missions d'évaluation pour la composante prix.

De cet exposé, il ressort principalement que les indices des prix à la consommation des pays de la CEMAC sont d'une qualité assez peu satisfaisante. De plus, ces indices sont difficilement comparables entre eux du fait d'importantes différences méthodologiques. Enfin, des difficultés ponctuelles ont limité récemment la représentativité des indices dans quatre pays (Centrafrique, Congo, Gabon et Guinée Equatoriale).

Les principales lacunes constatées sont : des nomenclatures de biens et services anciennes et non conformes aux normes internationales, des paniers peu représentatifs de l'ensemble de la consommation, des pondérations anciennes et éloignées de la réalité, une organisation de la collecte des données peu satisfaisante, des moyens de traitement informatique des données qui ne garantissent pas des contrôles systématiques, une résolution inadéquate des problèmes techniques particuliers et des publications mensuelles dont le contenu reste à améliorer.

Les arguments techniques pour la mise en place d'un indice harmonisé dans chaque pays ont ensuite été présentés.

Les débats ont porté essentiellement sur les nombres minimaux de variétés et de relevés ainsi que sur la publication mensuelle (en particulier sur les commentaires).

S'agissant de la taille du panier (nombre de variétés) et du nombre de relevés, il faut trouver un compromis entre la précision nécessaire des indices et les coûts. L'expérience de l'indice harmonisé des pays de l'UEMOA (un panier d'environ 300 variétés et un minimum de 3000 relevés de prix) éclairera les choix à faire au niveau des pays de la CEMAC.

S'agissant des commentaires figurant dans les publications mensuelles, il a été souligné qu'une analyse statistique solide simplifie le travail de rédaction. De plus, le conjoncturiste se doit d'être à l'écoute des faits économiques et sociaux pour étayer ses commentaires.

Point 3 : Examen et adoption de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages

Un premier atelier a abordé la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages.

En premier lieu, M. Paul-Henri WIRANKOSKI, expert d'AFRISTAT, et MM. Jacques BENOIT et Jean-Michel ANNEQUIN, experts de l'INSEE, ont présenté la méthodologie proposée sur la base de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée dans sept pays membres de l'UEMOA, les résultats obtenus et la stratégie d'échantillonnage.

L'ensemble des participants ont adopté les orientations suivantes pour l'enquête sur les dépenses des ménages qui devra être réalisée dans chacun des six pays de la CEMAC afin de fournir les pondérations pour l'indice harmonisé :

- Le champ géographique de l'enquête est le même que celui de l'indice, à savoir :
 - Yaoundé et Douala pour le Cameroun
 - Bangui pour la République Centrafricaine
 - Brazzaville et Pointe-Noire pour le Congo
 - Libreville pour le Gabon
 - Malabo et Bata pour la Guinée Equatoriale
 - N'Djaména pour le Tchad.
- Pour la population de référence, la définition retenue est celle adoptée par leurs collègues des prix, à savoir les ménages africains résidant dans la ou les ville(s) enquêtées, à l'exception des ménages non nationaux dont un des membres travaille dans une organisation internationale. Une question supplémentaire sera posée lors du dénombrement afin d'identifier ces ménages à exclure.
- La charge de travail quotidienne de l'enquêteur sera réduite à deux ménages. Après débats, il est proposé d'augmenter le nombre d'enquêteurs et de conserver une durée de collecte de trois mois. La solution de passer à six vagues d'enquête et une solution alternative, consistant à augmenter un peu moins le nombre d'enquêteurs et à ajouter trois semaines de collecte, seront évaluées afin de connaître les conséquences sur le budget et le calendrier du projet. Il est rappelé que, pendant les dix-huit jours que dure une vague d'enquête, les enquêteurs ne bénéficient pas de journée de repos.
- Pour la mise à jour de la base de sondage, opération essentielle pour obtenir un échantillon de qualité, il est souhaitable que des travaux cartographiques préparatoires soient menés avant même le début de la phase opérationnelle du projet. Pour cela, on pourra utiliser les travaux réalisés dans le cadre d'autres opérations statistiques en cours ou en projet.
- La période idéale de collecte pour tous les pays va du mois de février au mois de mai inclus.
- La difficulté dans certains pays d'interroger des femmes en l'absence du chef de ménage peut être contournée en envoyant des enquêtrices dans les ménages concernés.
- L'utilisation d'une autre langue que le français dans certains pays oblige à traduire les documents d'enquête en anglais pour le Cameroun et en espagnol pour la Guinée Equatoriale. Pour le Tchad, seuls le carnet de comptes et un guide d'interview seront traduits en arabe. Ces travaux de traduction seront confiés à des cadres des INS des pays concernés.
- La sensibilisation est une opération importante pour la réussite du projet, aussi tous les moyens jugés nécessaires devront être employés pour obtenir la collaboration de l'ensemble des ménages. Pour remercier les ménages de leur collaboration, des cadeaux, uniquement de type publicitaire, leur seront offerts.

- Le modèle de questionnaire utilisé dans les pays de l'UEMOA permet d'atteindre l'objectif principal de l'enquête, à savoir l'obtention de pondérations pour l'indice harmonisé. Une question supplémentaire concernant l'origine des produits (local ou importé) sera ajoutée afin de répondre aux préoccupations des statisticiens de la composante "prix". En revanche, il n'a pas été retenu d'ajouter un questionnaire sur les revenus.
- Le volet emploi de l'enquête pourrait être élargi de façon à permettre d'observer le travail des enfants, préoccupation des gouvernements et du Bureau International du Travail (B.I.T.). Le Gabon fera une proposition en ce sens et la testera pour évaluer la charge de travail supplémentaire qu'elle peut représenter.
- Le logiciel de saisie élaboré spécifiquement pour les enquêtes UEMOA ayant présenté quelques lacunes, il est proposé d'étudier d'autres possibilités, notamment un logiciel élaboré par les concepteurs d'ARIEL+PLUS qui pourrait être utilisé pour le traitement.

En attendant le début de la phase opérationnelle du projet, un certain nombre d'actions peu coûteuses peuvent être entreprises :

- ⇒ Etude de la méthodologie utilisée pour l'enquête UEMOA et début des réflexions sur les modifications à apporter en fonction des spécificités des pays de la région
- ⇒ Préparation des travaux cartographiques, en rassemblant les données existantes (liste et taille des Zones de dénombrement, cartes, informations sur les mouvements de population depuis la dernière mise à jour) et en utilisant les travaux de mise à jour effectués pour les enquêtes qui seront réalisées avant le démarrage de la phase 2 du projet
- ⇒ Préparation d'une typologie précise de logements
- ⇒ Etude des logiciels de saisie existants
- ⇒ Conception et test d'un volet sur le travail des enfants
- ⇒ Amélioration du questionnaire sur les fruits et légumes.

Point 4 : Examen et adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation

Le deuxième atelier a concerné la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation.

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, a présenté la méthodologie proposée sur la base de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des pays de l'UEMOA à l'aide de fiches méthodologiques et d'études de cas informatiques.

S'agissant de la Nomenclature de Consommation de l'Afrique Centrale (NCAC), les participants ont adopté les trois premiers niveaux de la COICOP (Nomenclature des Nations Unies) moyennant les mêmes exclusions minimales que la Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA).

Au niveau des postes, les représentants des Instituts Nationaux de Statistique ont adopté les modifications suivantes :

- Le changement d'intitulé du poste "Arachides" en "Oléagineux"
- Le regroupement des postes "Boissons non alcoolisées artisanales" et "Boissons non alcoolisées industrielles" en un seul poste "Boissons non alcoolisées"
- L'éclatement du poste "Boissons alcoolisées industrielles" en deux postes "Boissons alcoolisées industrielles produites localement" et "Boissons alcoolisées industrielles importées"

- Le changement d'intitulé du poste " Cigarettes locales " en " Tabacs et cigarettes produits localement "
- Le changement d'intitulé du poste " Cigarettes importées " en " Tabacs et cigarettes importés "
- Le regroupement des postes " Médicaments modernes " et " Médicaments traditionnels " en un seul poste " Médicaments "

La nomenclature NCAC ainsi définie, légèrement différente de la NCOA, comportera 10 fonctions, 32 groupes, 73 sous-groupes et 104 postes.

S'agissant du champ de l'indice harmonisé, les participants sont convenus que, dans le cadre du projet, l'indice harmonisé des prix à la consommation portera sur les villes suivantes :

- Yaoundé et Douala pour le Cameroun
- Bangui pour la République Centrafricaine
- Brazzaville et Pointe-Noire pour le Congo
- Libreville pour le Gabon
- Malabo et Bata pour la Guinée Equatoriale
- N'Djaména pour le Tchad.

Ce choix de plusieurs villes dans certains pays entraîne une méthodologie quelque peu différente de celle de l'UEMOA où seule la principale agglomération de chaque pays a été retenue.

S'agissant des postes saisonniers, les participants sont convenus que cinq postes de la NCAC pouvaient être saisonniers. Par rapport à la méthodologie de l'indice des pays de l'UEMOA, les deux postes supplémentaires sont : " Oléagineux " et " Pommes de terre, manioc, autres tubercules et bananes plantain ".

Les participants ont adopté tous les autres points de la méthodologie de l'indice harmonisé des pays membres de l'UEMOA.

Enfin, les participants ont demandé à la Direction Générale d'AFRISTAT de rédiger un document reprenant l'ensemble des fondements méthodologiques de l'indice harmonisé des pays membres de la CEMAC.

Point 5 : Examen et adoption des projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a présenté les projets de termes de référence et de budget de la phase 2 du Projet Prix CEMAC. Il a tout d'abord rappelé les résultats attendus de la phase 1 du projet qui s'achève avec le présent séminaire : l'appropriation du projet par les INS, l'adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix, la définition des modalités de réalisation des enquêtes sur les dépenses des ménages et la programmation des actions à mener au cours de la deuxième phase du projet.

Les objectifs de la deuxième phase du projet correspondent à la mise en œuvre des actions définies précédemment.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- estimation de la structure du panier de consommation des ménages et mise à jour des coefficients de pondération des indices des prix ;
- confection des indices harmonisés des prix selon une nomenclature identique ;
- publication et diffusion mensuelle des indices des prix à la consommation.

Les débats ont porté essentiellement sur les modalités de recherche du financement de la phase 2.

Le Directeur Général d'AFRISTAT a fait état des hésitations de certains bailleurs, déjà consultés, à s'engager à soutenir une initiative sous-régionale alors que l'adhésion effective des Etats à la dynamique d'intégration ne leur paraît pas suffisamment affirmée. La ratification par les Etats du Traité portant création de la CEMAC leur apparaît comme une condition nécessaire.

Le représentant de la France a indiqué que son pays entendait soutenir le Projet de la CEMAC au même titre qu'il a soutenu le Projet de l'UEMOA.

L'Economiste national, représentant le Programme des Nations Unies pour le Développement, s'est engagé à transmettre au Siège de son organisation un rapport sur les travaux du séminaire pour lui permettre de prendre une décision quant à la participation éventuelle du PNUD au financement du Projet.

Le représentant de la CEMAC a informé la réunion de l'initiative prise par le Secrétaire Exécutif, en collaboration avec le Gouverneur de la BEAC, pour accélérer le processus de ratification du traité.

Moyennant quelques amendements de forme, les participants ont adopté les projets de termes de référence et de budget proposés. La Direction Générale d'AFRISTAT transmettra la version amendée aux participants.

Les participants du deuxième séminaire du Projet Prix CEMAC ont rappelé leur souhait que la deuxième phase du projet puisse se dérouler dans des conditions similaires à celles du projet Prix UEMOA. En particulier, ils ont recommandé qu'AFRISTAT soit l'agence d'exécution du Projet, que la BEAC et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC soient étroitement associés à toutes les activités ultérieures. Ils ont enfin souhaité que les partenaires au développement, notamment ceux qui ont soutenu le Projet Prix UEMOA, s'impliquent dans la réalisation du Projet Prix CEMAC.

Les participants ont mandaté le Secrétariat Exécutif de la CEMAC pour rechercher auprès des bailleurs de fonds le financement de la deuxième phase du Projet Prix CEMAC. A cet effet, ils ont demandé à la Direction Générale d'AFRISTAT de lui apporter l'appui technique nécessaire.

ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Les participants ont adopté le présent relevé de conclusions. Ils remercient les autorités gabonaises, la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques, l'Institut de l'Economie et des Finances, le Ministère français délégué à la Coopération et à la Francophonie, AFRISTAT et tous ceux qui ont contribué à la parfaite organisation du séminaire.

LISTE DES PARTICIPANTS AU DEUXIEME SEMINAIRE DU PROJET PRIX CEMAC

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Mme Jacqueline SIAGAM	CAMEROUN	Chef du Service des Prix à la DSCN	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
M. Claude TCHAMDA	CAMEROUN	Service des Prix à la DSCN	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
M. Samuel GBAZA	CENTRAFRIQ UE	Expert national, Responsable de la Synthèse Economique à la Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE)	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 45 74 / 61 72 69 Fax : (236) 61 65 38
M. François GUERENGA	CENTRAFRIQ UE	Expert national, Responsable des Statistiques Economiques à la DSEE	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 45 74 / 61 72 69 Fax : (236) 61 65 38
M. Gabriel BEBETEM	CENTRAFRIQ UE	Chargé d'études des statistiques des prix à la DSEE	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 45 74 / 61 72 69 Fax : (236) 61 65 38
M. Paul BAYINA	CONGO	Directeur Général PI du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Fax : (242) 81 02 28
M. Dominique NGOMA	CONGO	Directeur des Statistiques Générales au CNSEE	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Fax : (242) 81 02 28
M. Jean YILA	CONGO	Chef du Service des Statistiques du Commerce Intérieur et des Prix au CNSEE	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Fax : (242) 81 02 28
M. Louis-Martin WORA	GABON	Directeur Général de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57
M. Symolin ONDO METO'O	GABON	Directeur des Statistiques Générales à la DGSEE	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57
M. Alain TSIوبا	GABON	Responsable de la Cellule Indices des prix à la DGSEE	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 Fax : (241) 72 04 57
M. Bernard ROSTAING	GABON	Conseiller Technique du Directeur Général de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 Fax : (241) 72 04 57
M. Roberto LOBEDE MELL	GUINEE EQUATORIALE	Chef de la Section des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale à la Direction Générale de la Statistique	Direction Générale de la Statistique MALABO	Tél : (240) 9 28 84 / 9 25 41 Fax : (240) 9 29 35 / 9 33 52
M. Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Responsable du Département Indice des Prix à la Consommation et des Enquêtes auprès des ménages à la Direction Générale de la Statistique	Direction Générale de la Statistique MALABO	Tél : (240) 9 28 84 / 9 25 41 Fax : (240) 9 29 35 / 9 33 52
M. Gomdigue GOGNIN	TCHAD	Directeur de la Statistique, des Etudes	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49

		Economiques et Démographiques (DSEED)		Fax : (235) 51 51 85
M. SARONGARTI DJEBOLO Béral	TCHAD	Responsable des enquêtes à la DSEED	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 Fax : (235) 51 51 85
M. Tombo NGARWAIN	TCHAD	Chef du Service des Prix à la DSEED	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 Fax : (235) 51 51 85

LISTE DES PARTICIPANTS AU DEUXIEME SEMINAIRE DU PROJET PRIX CEMAC (suite)

M. Dieudonné BM'NIYAT BANGAMBOULOU	CEMAC	Expert Principal, Chef du Service des Etudes Sociales et de population au Département de la Recherche, des Statistiques et de la Prospective	B.P. 969 BANGUI (Centrafrique)	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : sgudeac@intnet.cf
M. NDEFO	CEMAC	Expert Principal au Département de la Recherche, des Statistiques et de la Prospective	B.P. 969 BANGUI (Centrafrique)	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : sgudeac@intnet.cf
M. Thomas ONA OBIANG	BEAC-Siège	Chef du Service Matières Premières à la Direction de la Recherche et de la Prévision	BEAC - Services Centraux B.P. 1917 YAOUNDE (Cameroun)	Tél : (237) 23 40 60 / 23 40 30 Fax : (237) 23 33 29
M. Zacharie OKOUMA- LEBOUSSI	BEAC-Gabon	Service Recherche et Prévision	BEAC – Direction Nationale B.P. 112 LIBREVILLE (Gabon)	Tél : (241) 76 13 73 Fax : (241) 74 45 63
M. Jean-Michel ANNEQUIN	INSEE	Division Etudes et Méthodes Statistiques pour le Développement	18 Boulevard A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14	Tél : (33) 1 41 17 53 18 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jean-michel.annequin@ dg75-d340.insee.atlas.fr
M. Jacques BENOIT	INSEE	Division Etudes et Méthodes Statistiques pour le Développement	18 Boulevard A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14	Tél : (33) 1 41 17 53 16 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jacques.benoit@ dg75-d340.insee.atlas.fr
M. Christian GIRIER	Ministère Délégué à la Coopération France	Chargé de mission au Département des Appuis Economiques et Financiers	Ministère Délégué à la Coopération 20 rue Monsieur 75700 PARIS France	Tél : (33) 1 53 69 42 60 Fax : (33) 1 53 69 43 85 E-mail : christian.girier@ cooperation.gouv.fr
M. Sylvain MEYE M'EYA	PNUD	Economiste	Représentation du PNUD BP 2183 LIBREVILLE	Tel. (241) 72 22 10 Fax (241) 74 34 99 Email : smeye@hotmail.com
M. Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Alain BRILLEAU	AFRISTAT	Expert en statistiques des prix	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Paul-Henri WIRANKOSKI	AFRISTAT	Expert en enquêtes auprès des ménages	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 21 55 00 / 21 55 80 Fax (223) 21 11 40 Email : afristat@malinet.ml

**PROJET PRIX CEMAC
CALENDRIER DU SEMINAIRE DE LIBREVILLE**

Mardi 9 juin 1998

09H 00 - 09H 30	Installation des participants
09H 30 - 10H 00	Ouverture de la réunion
10H 00 - 10H 15	Adoption de l'ordre du jour
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 12H 00	Synthèse des missions d'évaluation (composante enquête)
13H 00 - 14H 30	Synthèse des missions d'évaluation (composante prix)
14H 30 - 14H 45	Pause café
14H 45 - 16H 00	Synthèse des missions d'évaluation : débats

Mercredi 10 juin 1998 et Jeudi 11 juin 1998

ATELIER " ENQUETE "

Examen et adoption de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages

ATELIER " PRIX "

Examen et adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation

Vendredi 12 juin 1998

08H 30 - 10H 15	Examen et adoption des projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 11H 30	Examen et adoption des projets de termes de référence et de budget (suite et débats)
15H 00 - 16H 00	Adoption du relevé de conclusions

**DEUXIEME SEMINAIRE DU PROJET D'HARMONISATION
DES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION
DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC
(Libreville : 9 au 12 juin 1998)**

LISTE DES DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

1. Projet de calendrier du séminaire
2. Liste provisoire des participants
3. Synthèse des missions d'évaluation (composante enquête)
4. Synthèse des missions d'évaluation (composante prix)
5. Projets de termes de référence et de budget pour la phase 2 du Projet
6. Nomenclature COICOP

ATELIER PRIX

7. Indice des prix harmonisé UEMOA : Guide de référence
8. Rapports provisoires de mission composante " Prix "
9. Disquette d'études de cas

ATELIER ENQUETE

10. Rapports provisoires de mission composante " Enquête "
11. Manuel de l'enquêteur du Burkina Faso
12. Questionnaire de l'enquête UEMOA
13. Dénombrement des Unités Primaires